

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;

- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;

- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section lettres classiques, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Fabrice POLI
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Judith JOSSE-LAFON
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

Secrétaire général

M. Frédéric TRAJBER
Maître de conférences

Académie d'AIX-MARSEILLE

Membres du jury

Mme Marion BELLISIME
Professeure agrégée

Académie de DIJON

M. Romain BERRY
Professeur agrégé

Académie de LYON

M. Nicolas BERTRAND
Maître de conférences

Académie de NICE

M. Pierre-Alain CALTOT
Maître de conférences

Académie d'ORLEANS-TOURS

M. Arnaud DUFETRE
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LYON

Mme Perrine ESTIENNE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NORMANDIE

Mme Sophie FILLIATRE
EC. R Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Pierre GALLOIS
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CRETEIL

M. Thomas GUARD
Maître de conférences

Académie de BESANCON

Mme Albane KARADY
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NICE

M. Dimitri KASPRZYK
Professeur des universités

Académie de RENNES

M. Stanislas KUTTNER-HOMS
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Mme Delphine MEUNIER
Professeure agrégée

M. Samuel MOLIN
Professeur agrégé

Mme Cécile NARJOUX
Professeure des universités

Mme Béatrice NICOLAS-DUVAL
Professeure de chaire supérieure

Mme Hélène PARENT
Maîtresse de conférences

Mme Marie-Emmanuelle PEREIRA
Professeure agrégée

Mme Hélène PERLANT
Professeure de chaire supérieure

Mme Sandra POUJAT
Maîtresse de conférences

Mme Estelle RAUZY
Professeure agrégée

M. Sébastien RONGIER
Professeur agrégé

M. Thomas STEINMETZ
Professeur agrégé

Mme Mathilde THOREL
Maîtresse de conférences

Académie de LILLE

Académie de PARIS

Académie de GRENOBLE

Académie de PARIS

Académie de RENNES

Académie de NANCY-METZ

Académie d'AIX-MARSEILLE

Académie de BORDEAUX

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Académie de VERSAILLES

Académie de PARIS

Académie d'AIX-MARSEILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 05 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU